



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 17 mai 2011

– 21^e –

- PRÉSENTS :**
- | | |
|------|------------------------------|
| Mme | Diane De Courcy, présidente |
| MM. | André Gravel, vice-président |
| | Daniel Duranleau |
| | Kenneth George |
| | Jean-Denis Dufort |
| | Jocelyn Pauzé |
| Mmes | Louise Mainville |
| | Marie-Claude Gagné |
| | Lynda Laurencelle |
- Sont aussi
présents :**
- | | |
|----------------|--|
| M ^e | France Pedneault, secrétaire générale |
| Mmes | Renée Girard, directrice générale adjointe aux ressources
financières et matérielles |
| | Lucie Lalande, directrice générale adjointe aux ressources
humaines et aux services corporatifs |
- ABSENT :**
- | | |
|----|--------------------------------------|
| M. | Gilles Petitclerc, directeur général |
|----|--------------------------------------|
- Sont invités :**
- | | |
|-----|---|
| MM. | Sylvain Racine, directeur de la Vérification interne |
| | Claude Daviau, directeur du Réseau des établissements
scolaires Sud |
| | Robert Mathieu, directeur du Réseau des établissements
scolaires Ouest |
| | Frédéric Corbeil, directeur du Réseau des établissements
scolaires Est |
| | Maurice Lachance, directeur du Réseau des établissements
scolaires Centre |
| | Benoit Bussière, directeur du Réseau des établissements
scolaires Nord |
| | Richard Payeur, directeur du Réseau des écoles spécialisées
pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou
d'apprentissage (EHDAA) |

- Mmes Mary Ann Desjardins, directrice du Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle
 Manon Bergeron, directrice du Réseau des établissements scolaires de la formation générale des adultes
 Camille Gagnon, directrice du Service des communications
- M^e Joëlle Landry, directrice du Service des ressources humaines
- Mme Joëlle Laforest, directrice du Service des ressources financières
- M. Jean Ouimet, directeur du Service des ressources informatiques
- Mme Claire Pelletier, coordonnatrice aux Services corporatifs
- M. François Lavallée, directeur adjoint au Service des ressources matérielles
- Mme Suzie Delisle, régisseuse à la Direction générale et au Secrétariat général

I Adoption de l'ordre du jour

La présidente du comité exécutif, Mme Diane De Courcy, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

– ajouter les articles suivants :

- DG-05-129 Direction générale adjointe aux ressources financières et matérielles – rétroaction de la Commission scolaire de Montréal au projet de règles budgétaires 2011-2012
- A-29-1320 Service des ressources humaines – personnel de direction d'école et de centre – nomination à la direction et à la direction adjointe d'école et de centre pour l'année scolaire 2011-2012
- A-29-1329 Service des ressources humaines – personnel cadre – demande de congé à temps plein sans traitement
- A-31-1949 Service des ressources financières – école Marguerite-Bourgeoys – réfection des portes et des fenêtres – appel d'offres 25-1664P
- PS-1947 Projets spéciaux des commissaires – école Louis-Riel – gala des méritants
- PS-1948 Projets spéciaux des commissaires – école Louis-Riel – cérémonie de la collation des grades
- PS-1950 Projets spéciaux des commissaires – école Madeleine-de-Verchères – spectacle de fin d'année

- PS-1951 Projets spéciaux des commissaires – école Les-Enfants-du-Monde – activité de fin d’année
- PS-1952 Projets spéciaux des commissaires – école Sainte-Catherine-de-Sienne – fête de fin d’année
- PS-1953 Projets spéciaux des commissaires – école Honoré-Mercier – fête de fin d’année
- PS-1954 Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Pierre-Claver - activités et matériel didactique Saint-Pierre-Claver - activités et matériel didactique
- PS-1955 Projets spéciaux des commissaires – école Évangeline – projet passeport jeunesse
- PS-1956 Projets spéciaux des commissaires – école Sainte-Odile – projet de séjour dans une classe nature
- PS-1957 Projets spéciaux des commissaires – école Louis-Joseph-Papineau – remise de prix
- PS-1958 Projets spéciaux des commissaires – école Alphonse-Desjardins – fête de fin d’année
- PS-1959 Projets spéciaux des commissaires – école Rosalie-Jetté – activités culturelles et sportives
- PS-1960 Projets spéciaux des commissaires – école Hochelaga – triathlon scolaire
- PS-1961 Projets spéciaux des commissaires – école Marc-Favreau – fête de fin d’année et instruments de musique
- PS-1962 Projets spéciaux des commissaires – école Maîtrise des Petits Chanteurs du Mont-Royal – fête d’accueil
- PS-1963 Projets spéciaux des commissaires – école Notre-Dame-des-Neiges – sortie de fin d’année
- PS-1964 Projets spéciaux des commissaires – école des Cinq-Continents – divers projets
- PS-1965 Projets spéciaux des commissaires – école La Voie – deux soirées et voyage à Québec
- PS-1966 Projets spéciaux des commissaires – école Félix Leclerc – sorties éducatives
- PS-1967 Projets spéciaux des commissaires – école Ludger-Duvernay, Annexe Charlevoix – projet de danse et salon du livre
- PS-1968 Projets spéciaux des commissaires – école Charles-Lemoyne – activités diverses

- PS-1969 Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Henri – séries d’activités
- PS-1970 Projets spéciaux des commissaires – Centre Saint-Paul – exposition de photographies
- PS-1971 Projets spéciaux des commissaires – école Irénée-Lussier – activités de fin d’année
- PS-1972 Projets spéciaux des commissaires – école Georges-Vanier – équipe de meneuses de claque (cheerleading)
- PS-1973 Projets spéciaux des commissaires – école Face – projet cour d’école

– ajouter l’article suivant sous la rubrique Information :

- DG-06-122 Direction générale adjointe à la pédagogie et aux ressources informatiques – état de situation – déplacement de points de services prévus pour 2011-2012

– retirer l’article suivant :

- A-29-1316 Service des ressources humaines – plan de l’effectif – personnel professionnel syndiqué – année 2011-2012

L’ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l’ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011
- 3- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011
- 4- Affaires nouvelles
 - a) Suivi de la séance du Conseil des commissaires du 11 mai dernier – Audience de Mme Zampaligré concernant le déplacement des classes des élèves TED de l’école Saint-Pascal-Baylon à l’école des Cinq-Continents
 - b) Journée de formation du 13 mai dernier
- 5- Dossiers récurrents
 - a) Plan Réussir
 - b) Budget 2010-2011
- 6- Rubrique des commissaires-parents
- * 7- DG-02-139 Direction générale adjointe aux ressources humaines et aux services corporatifs – parcelle de terrain de l’école Saint-Henri sise au 4115, rue Saint-Jacques – projet de vente

- * 8- DG-05-129 Direction générale adjointe aux ressources financières et matérielles – rétroaction de la Commission scolaire de Montréal au projet de règles budgétaires 2011-2012
- * 9- DG-06-121 Direction générale adjointe à la pédagogie et aux ressources informatiques – dérogation au bulletin scolaire unique pour certaines écoles de la Commission scolaire de Montréal
- * 10- DG-07-262 Réseau des établissements scolaires Ouest – comité de quartier Notre-Dame-de-Grâce – camp de francisation pour les élèves de l'accueil
- 11- DG-08-243 Réseau des établissements scolaires Sud – personnel de l'adaptation scolaire – création d'un poste saisonnier à temps partiel de technicien en éducation spécialisée dans une école du Réseau des établissements scolaires Sud – modification au plan de l'effectif – année 2010-2011
- 12- DG-16-378 Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – mise aux normes de santé et de sécurité de l'équipement des centres de formation professionnelle – adaptation des gardes de sécurité des tours
- * 13- DG-16-379 Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – personnel de direction d'établissement – nomination temporaire pour un projet à la direction du Centre de formation professionnelle pour autochtones dans les métiers de la construction et secteurs connexes
- * 14- DG-17-196 Réseau des établissements scolaires de la formation générale des adultes – personnel de direction d'établissement – évaluation – année 2010-2011
- 15- A-12-384 Services corporatifs – entente entre la Commission scolaire de Montréal et le Centre de la petite enfance de la Côte concernant les conditions du nouveau bail et les travaux de mise aux normes – bâtiment excédentaire sis au 5307, chemin de la Côte-des-Neiges
- * 16- A-12-388 Services corporatifs – école Sophie-Barat – Maison des arts et des lettres – autorisation de dépenser
- 17- A-12-389 Services corporatifs – renouvellement des baux à terme

- 18- A-29-1312 Service des ressources humaines – personnel cadre – congé autofinancé dans le cadre d'un programme à traitement différé – année 2011-2012
- 19- A-29-1313 Service des ressources humaines – personnel de direction d'école – demande de renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable – année 2011-2012
- 20- A-29-1314 Service des ressources humaines – personnel de direction d'école – demande de renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable – année 2011-2012
- ** 21- A-29-1315 Service des ressources humaines – plan de l'effectif du personnel des hors cadres, des cadres, des gérants et des professionnels non syndiqués – année 2011-2012
- ** 22- A-29-1317A Service des ressources humaines – plan de l'effectif – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et le personnel de cafétéria – année 2011-2012
- ** 23- A-29-1320 Service des ressources humaines – personnel de direction d'école et de centre – nomination à la direction et à la direction adjointe d'école et de centre pour l'année scolaire 2011-2012
- 24- A-29-1321 Service des ressources humaines – personnel cadre – demande de renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable – année 2011-2012
- 25- A-29-1322 Service des ressources humaines – personnel cadre – congé autofinancé dans le cadre d'un programme à traitement différé – année 2011-2012
- 26- A-29-1323 Service des ressources humaines – personnel de direction d'école – congé autofinancé dans le cadre d'un programme à traitement différé – année 2011-2012
- 27- A-29-1325 Service des ressources humaines – personnel cadre – demande de renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable – année 2011-2012
- 28- A-29-1326 Service des ressources humaines – personnel enseignant – renvoi
- 29- A-29-1329 Service des ressources humaines – personnel cadre – demande de congé à temps plein sans traitement

- 30- A-31-1938 Service des ressources financières – coupe de gazon et enlèvement de mauvaises herbes – appel d’offres 15-091P – attribution de contrat
- 31- A-31-1939 Service des ressources financières – lavage des vitres – appel d’offres 15-090P – attribution de contrat
- 32- A-31-1943 Service des ressources financières – école Sainte-Louise-de-Marillac – remplacement de l’entrée électrique et des panneaux de dérivation – appel d’offres 25-1660A – attribution d’un contrat
- * 33- A-31-1944 Service des ressources financières – demande du produit maximal de la taxe scolaire
- 34- A-31-1945 Service des ressources financières – école Louis-Riel – modernisation de l’ascenseur hydraulique – appel d’offres 25-1680P – attribution d’un contrat
- 35- A-31-1946 Service des ressources financières – écoles Armand-Lavergne, Guillaume-Couture et Saint-Clément – réfection des toitures – appel d’offres 25-165P – attribution d’un contrat
- 36- A-31-1947 Service des ressources financières – école Georges-Vanier et centre William-Hingston – modernisation du système de transport vertical ascenseurs – appel d’offres 25-1662P – attribution d’un contrat
- 37- A-31-1948 Service des ressources financières – écoles Lucien-Pagé et Père-Marquette – modernisation du système de transport vertical ascenseurs – appel d’offres 25-1665P – attribution d’un contrat
- 38- A-31-1949 Service des ressources financières – école Marguerite-Bourgeois – réfection des portes et des fenêtres – appel d’offres 25-1664P
- 39- A-33-550 Service des ressources matérielles – école Saint-François-Solano – travaux supplémentaires dans le cadre du remplacement du système d’alarme incendie
- 40- A-33-556 Service des ressources matérielles – école Saint-Barthélemy, pavillon des Érables – travaux supplémentaires dans le cadre du projet de réfection de la maçonnerie

- 41- A-33-566 Service des ressources matérielles – école Saint-Émile – travaux supplémentaires dans le cadre du remplacement du système d’intercommunication, d’alarme-incendie et alarme-intrusion
- 42- A-33-567 Service des ressources matérielles – école Hélène-Boullé – travaux supplémentaires dans le cadre du remplacement des systèmes d’alarme-incendie et d’alarme-intrusion
- 43- A-34-1835 Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011
- 44- A-34-1840 Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – mars 2011
- 45- A-34-1841 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011
- 46- A-34-1842 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011
- 47- A-34-1843 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011
- 48- A-34-1844 Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011
- 49- A-34-1845 Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – mai 2011
- 50- A-34-1847 Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011
- 51- A-34-1848 Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011
- 52- A-34-1849 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011
- 53- Réception des pouvoirs d’urgence exercés par le directeur général – Règlement 1999-2, art. 6, par. 3
- a) A-33-565 Service des ressources matérielles – école Baril – annulation de la résolution 39d A31-1941 de la séance du 3 mai 2011 du comité exécutif – rapport concernant le déménagement du mobilier et de divers autres objets - école Baril
- 54- PS-1934 Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Luc – revue musicale

- 55- PS-1935 Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Luc – événement scientifique annuel
- 56- PS-1936 Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Mathieu – activité plein air de fin d’année
- 57- PS-1937 Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Simon-Apôtre – fête de fin d’année
- 58- PS-1938 Projets spéciaux des commissaires – école Édouard-Montpetit – projets divers
- 59- PS-1939 Projets spéciaux des commissaires – école Saint-François-d’Assise – projets divers
- 60- PS-1940 Projets spéciaux des commissaires – école Armand-Lavergne – spectacle de fin d’année
- 61- PS-1941 Projets spéciaux des commissaires – école Dominique Savio – gala
- 62- PS-1942 Projets spéciaux des commissaires – école La Visitation – projet système émulation
- 63- PS-1943 Projets spéciaux des commissaires – école La Visitation – fête de la famille
- 64- PS-1944 Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Pierre-Claver – sortie sportive
- 65- PS-1945 Projets spéciaux des commissaires – école Élan – projet de mural
- 66- PS-1946 Projets spéciaux des commissaires – Centre Gédéon-Ouimet – soirée des finissants
- 67- PS-1947 Projets spéciaux des commissaires – école Louis-Riel – gala des méritants
- 68- PS-1948 Projets spéciaux des commissaires – école Louis-Riel – cérémonie de la collation des grades
- 69- PS-1949 Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Marc – fête de fin d’année
- 70- PS-1950 Projets spéciaux des commissaires – école Madeleine-de-Verchères – spectacle de fin d’année

- 71- PS-1951 Projets spéciaux des commissaires – école Les-Enfants-du-Monde – activité de fin d’année
- 72- PS-1952 Projets spéciaux des commissaires – école Sainte-Catherine-de-Sienne – fête de fin d’année
- 73- PS-1953 Projets spéciaux des commissaires – école Honoré-Mercier – fête de fin d’année
- 74- PS-1954 Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Pierre-Claver – activités et matériel didactique
- 75- PS-1955 Projets spéciaux des commissaires – école Évangeline – projet passeport jeunesse
- 76- PS-1956 Projets spéciaux des commissaires – école Sainte-Odile – projet de séjour dans une classe nature
- 77- PS-1957 Projets spéciaux des commissaires – école Louis-Joseph-Papineau – remise de prix
- 78- PS-1958 Projets spéciaux des commissaires – école Alphonse-Desjardins – fête de fin d’année
- 79- PS-1959 Projets spéciaux des commissaires – école Rosalie-Jetté – activités culturelles et sportives
- 80- PS-1960 Projets spéciaux des commissaires – école Hochelaga – triathlon scolaire
- 81- PS-1961 Projets spéciaux des commissaires – école Marc-Favreau – fête de fin d’année et acquisition d’instruments de musique
- 82- PS-1962 Projets spéciaux des commissaires – école Maîtrise des Petits Chanteurs du Mont-Royal – fête d’accueil
- 83- PS-1963 Projets spéciaux des commissaires – école Notre-Dame-des-Neiges – sortie de fin d’année
- 84- PS-1964 Projets spéciaux des commissaires – école des Cinq-Continents – divers projets
- 85- PS-1965 Projets spéciaux des commissaires – école La Voie – deux soirées et voyage à Québec
- 86- PS-1966 Projets spéciaux des commissaires – école Félix Leclerc – sorties éducatives

- 87- PS-1967 Projets spéciaux des commissaires – école Ludger-Duvernay, Annexe Charlevoix – projet de danse et salon du livre
- 88- PS-1968 Projets spéciaux des commissaires – école Charles-Lemoyne – activités diverses
- 89- PS-1969 Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Henri – série d’activités
- 90- PS-1970 Projets spéciaux des commissaires – Centre Saint-Paul – exposition de photographies
- 91- PS-1971 Projets spéciaux des commissaires – école Irénée-Lussier – activités de fin d’année
- 92- PS-1972 Projets spéciaux des commissaires – école Georges-Vanier – équipe de meneuses de claque (cheerleading)
- 93- PS-1973 Projets spéciaux des commissaires – école Face – projet cour d’école
- 94- Information :
 - a) DG-06-122 Direction générale adjointe à la pédagogie et aux ressources informatiques – état de situation – déplacement de points de services prévus pour 2011-2012
- 95- Période réservée aux membres du comité exécutif

II Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Diane De Courcy, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l’unanimité des membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d’APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 3 mai 2011.

III Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011

À ce point, il n’y a eu aucune question, aucun commentaire.

IV

Affaires nouvelles

- a) Suivi de la séance du Conseil des commissaires du 11 mai dernier - Audience de Mme Zampaligré concernant le déplacement des classes des élèves TED de l'école Saint-Pascal-Baylon à l'école des Cinq-Continents

M. Robert Mathieu, directeur du Réseau des établissements scolaires Ouest, explique avoir étudié attentivement tous les arguments présentés par Mme Zampaligré dans son mémoire déposé au Conseil des commissaires. Il explique les démarches de validation qu'il a par la suite effectuées, notamment auprès de Mme Sophie Turcotte, conseillère pédagogique pour les élèves TED. Il fait état des divers éléments qui ont été pris en considération pour la prise de décision initiale et affirme maintenir cette décision. Compte tenu des éléments qui leur ont été présentés, les membres du comité exécutif se disent en accord avec la décision de déplacer les élèves TED de l'école Saint-Pascal-Baylon à l'école des Cinq-Continents.

- b) Journée de formation du 13 mai dernier

Des discussions ont lieu relativement à la journée de formation des enseignants le 13 mai dernier et des moyens de pression de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM).

V

Dossiers récurrents

- a) Plan Réussir

Compte tenu de l'absence de M. Robert Gendron, directeur général adjoint à la pédagogie et aux ressources informatiques, ce point n'est pas traité en séance.

- b) Budget 2010-2011

Mme Renée Girard, directrice générale adjointe aux ressources financières et matérielles, explique le projet de règles budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et la rétroaction de la CSDM. Cette rétroaction est contenue au rapport DG-02-139. Des discussions ont également lieu concernant le budget 2011-2012 et les orientations relatives à la coupure de 5.8 M \$ que doit faire la CSDM. Mme De Courcy annonce certaines orientations politiques relativement à la contribution parentale pour les dîners et les services de garde impayés.

Des orientations relativement aux plans d'effectifs en lien avec le budget sont également présentées.

VI

Rubrique des commissaires-parents

À ce point, il n'y a eu aucune question, aucun commentaire.

*VII Direction générale adjointe aux ressources humaines et aux services corporatifs –
parcelle de terrain de l'école Saint-Henri sise au 4115, rue Saint-Jacques –
projet de vente

Document déposé : Rapport DG-02-139 en date du 3 mai 2011 de
M^e Francine Daunais concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition
contenue au rapport déposé.

*VIII Direction générale adjointe aux ressources financières et matérielles – rétroaction de
la Commission scolaire de Montréal au projet de règles budgétaires 2011-2012

Document déposé : Rapport DG-05-129 en date du 16 mai 2011 de
Mme Joëlle Laforest concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition
contenue au rapport déposé.

*IX Direction générale adjointe à la pédagogie et aux ressources informatiques –
dérogation au bulletin scolaire unique pour certaines écoles de la Commission
scolaire de Montréal

Document déposé : Rapport DG-06-121 en date du 12 mai 2011 de
M. Michel Dalicieux concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition
contenue au rapport déposé.

*X

Réseau des établissements scolaires Ouest – comité de quartier Notre-Dame-de-Grâce – camp de francisation pour les élèves de l'accueil

Document déposé : Rapport DG-07-262 en date du 2 mai 2011 de
Mme Lise Couvrette concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires, d'accepter la proposition contenue au rapport, sous réserve du dépôt d'une version A prenant en considération les commentaires et ajouts du commissaire Jocelyn Pauzé.

XI

Réseau des établissements scolaires Sud – personnel de l'adaptation scolaire – création d'un poste saisonnier à temps partiel de technicien en éducation spécialisée dans une école du Réseau des établissements scolaires Sud – modification au plan de l'effectif – année 2010-2011

Document déposé : Rapport DG-08-243 en date du 3 mai 2011 de
Mme Mance Brisebois concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques des élèves intégrés en classe ordinaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre l'accompagnement individuel d'une élève intégrée en classe ordinaire dans une école du Réseau Sud jusqu'au 23 juin 2011;

CONSIDÉRANT que madame Carolanne Lavoie, technicienne en éducation spécialisée, est affectée à un surcroît de travail depuis le 10 janvier 2011;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de CRÉER un poste saisonnier à temps partiel de 23 h 25 par semaine de technicien en éducation spécialisée à l'école Lanaudière. Le poste sera financé par le budget réservé à cet effet au Réseau Sud (820-959-1-23140-160). Le Réseau Sud procédera par transfert de la somme au fonds 1 de l'école, à l'indice 820-089-1-23140-160;
- 2° de MODIFIER, en conséquence, le plan d'effectif 2010-2011 du personnel de soutien travaillant dans le secteur de l'adaptation scolaire (résolution XIII x) de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 1^{er} septembre 2010).

XII

Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle –
mise aux normes de santé et de sécurité de l'équipement des centres de formation
professionnelle – adaptation des gardes de sécurité des tours

Document déposé : Rapport DG-16-378 en date du 5 mai 2011 de
Mme Carole Déziel concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que les centres de formation professionnelle doivent obligatoirement se conformer, d'ici juin 2011, aux normes et aux règlements qui régissent ses équipements de formation en matière de santé et de sécurité au travail;

CONSIDÉRANT que si des infractions sont signalées par la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) quant à la conformité des tours de deux centres, ces amendes pourraient s'élever à quelques dizaines de milliers de dollars;

CONSIDÉRANT que les gardes prévus initialement ne conviennent pas afin que les enseignants puissent montrer l'utilisation des tours aux élèves et que des gardes adaptés aux besoins des formations ont été conçus et fabriqués par le fournisseur retenu;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a autorisé le Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle à dépenser jusqu'à concurrence de 2 000 000 \$ pour la mise aux normes des équipements de santé et sécurité au travail en prévision de toutes les dépenses qui pourraient s'avérer nécessaires et que les dépenses suivant l'attribution des contrat se sont élevées à 919 148 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT que le montant supplémentaire demandé par le fournisseur *Axium* pour installer ces nouveaux gardes adaptés aux besoins de formation est de 49 609,88 \$ plus taxes et que le Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle dispose toujours des sommes nécessaires dans son fonds de mobilier, d'appareillage et d'outillage (MAO) afin d'assumer la dépense pour la mise aux normes des équipements des centres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d'AUTORISER l'ajout au contrat avec *Axium*, de quarante neuf mille six cent neuf dollars et quatre-vingt-huit sous (49 609,88 \$) plus taxes, pour la mise aux normes des tours de deux écoles de formation professionnelle, dépense qui sera imputée au fonds de mobilier, d'appareillage et d'outillage (MAO) du Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle qui possède les sommes nécessaires.

*XIII Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – personnel de direction d’établissement – nomination temporaire pour un projet à la direction du Centre de formation professionnelle pour autochtones dans les métiers de la construction et secteurs connexes

Document déposé : Rapport DG-16-379 en date du 8 mai 2011 de
Mme Micheline Marcoux concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d’accepter la proposition contenue au rapport déposé.

*XIV Réseau des établissements scolaires de la formation générale des adultes – personnel de direction d’établissement – évaluation – année 2010-2011

Document déposé : Rapport DG-17-196 en date du 4 mai 2011 de
Mme Manon Bergeron concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d’accepter la proposition contenue au rapport déposé.

XV Services corporatifs – entente entre la Commission scolaire de Montréal et le Centre de la petite enfance de la Côte concernant les conditions du nouveau bail et les travaux de mise aux normes – bâtiment excédentaire sis au 5307, chemin de la Côte-des-Neiges

Document déposé : Rapport A-12-384 en date du 5 mai 2011 de
Mme Francisca Tapia concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que la CSDM et le CPE de la Côte se sont entendus sur les conditions d’un nouveau bail pour l’occupation du rez-de-chaussée, du 1^{er} et du 2^e étage du bâtiment sis au 5307, chemin de la Côte-des-Neiges;

CONSIDÉRANT que des travaux de mise aux normes sont requis en lien avec le réaménagement du troisième étage du bâtiment;

CONSIDÉRANT que le Secteur de la gestion des immeubles excédentaires (SGIE) propose d’injecter une somme de 75 000 \$ pour les travaux de mise aux normes et que cette somme serait récupérée au cours des deux premières années du bail;

CONSIDÉRANT que le CPE est le maître d’œuvre relativement à l’ensemble des travaux;

CONSIDÉRANT les conditions du nouveau bail, soit une durée de 10 ans à 129,17 \$ le m² (12 \$ le pi²);

CONSIDÉRANT que la clause « Loyer », qui inclut le tarif au pied carré et l'augmentation annuelle, serait revue à compter de la sixième année de la durée du bail afin qu'elle soit rajustée selon les conditions en vigueur pour l'année 2016-2017;

CONSIDÉRANT l'ensemble des renseignements fournis au présent rapport;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'AUTORISER les signataires désignés de la CSDM à signer une entente avec le CPE de la Côte selon les conditions suivantes :

- i. À compter de la date de début des travaux jusqu'au 31 juillet 2011 :
 - a) Le CPE de la Côte paierait un loyer de 27,23 le m² (2,53 \$ le pi²) pour la superficie du 1^{er} et du 2^e étage, soit 334 m² (3 595 pi²);
 - b) Le CPE de la Côte paierait un loyer de 55,65 \$ le m² (5,17 \$ pi²) pour la superficie du 3^e étage, soit 154,96 m² (1 668 pi²);
- ii. La CSDM et le CPE de la Côte signeraient un nouveau bail avec les conditions suivantes :
 - a) Le terme du bail serait d'une durée de 10 ans, soit du 1^{er} août 2011 au 31 juillet 2021;
 - b) Le loyer serait de 129,17 \$ le m² (12 \$ le pi²) pour une superficie totale de 486,16 le m² (5 263 pi²) avec une augmentation annuelle selon l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal, et ce, jusqu'à la fin de la cinquième année de la durée du bail;
 - c) La clause « Loyer », qui inclut le tarif au pied carré et l'augmentation annuelle, serait revue à compter de la sixième année de la durée du bail afin qu'elle soit rajustée selon les conditions en vigueur pour l'année 2016-2017;
- iii. La CSDM contribuerait de façon financière aux travaux de mise aux normes requis au CPE de la Côte (bâtiment sis au 5307, chemin de la Côte-des-Neiges) au montant de 75 000 \$;

2° d'AUTORISER les signataires désignés de la CSDM à signer un bail avec le CPE de la Côte selon les conditions susmentionnées et selon les conditions habituelles des baux bruts de la CSDM;

3° de DEMANDER au Service des ressources financières de déposer à l'indice 633-000-1-65900-558 du SGIE une somme de 75 000 \$ afin que celle-ci soit remise au CPE de la Côte.

*XVI Services corporatifs – école Sophie-Barat – Maison des arts et des lettres – autorisation de dépenser

Document déposé : Rapport A-12-388 en date du 28 avril 2011 de Mme Sylvie Choquette concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue au rapport déposé.

XVII Services corporatifs – renouvellement des baux à terme

Document déposé : Rapport A-12-389 en date du 9 mai 2011 de Mme Francisca Tapia et de M. Martin Béliveau concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la résolution XIV de la séance ordinaire du 23 février 2011 du Conseil des commissaires qui autorise le comité exécutif à conclure des baux à loyer brut ou net net net avec les organismes locataires, et ce, à des tarifs supérieurs à ceux proposés dans la grille tarifaire en vigueur;

CONSIDÉRANT le rapport du Secteur de la gestion des immeubles excédentaires (SGIE) présenté annuellement pour les baux venant à échéance le 30 juin;

CONSIDÉRANT les renseignements fournis au présent rapport;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'AUTORISER les Services corporatifs à conclure des baux à loyer brut ou net net net avec les organismes concernés selon les conditions proposées au présent rapport.

XVIII Service des ressources humaines – personnel cadre – congé autofinancé dans le cadre d'un programme à traitement différé – année 2011-2012

Document déposé : Rapport A-29-1312 en date du 26 avril 2011 de Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé autofinancé dans le cadre d'un programme à traitement différé dont le financement commencerait pendant l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés P1998-15* adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT les recommandations du Service des ressources humaines et de la direction du réseau de la personne concernée;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à madame Amélie Girard, directrice de l'école Eulalie-Durocher du Réseau des établissements scolaires Est, un congé autofinancé du 1^{er} juillet au 31 décembre 2013 inclusivement, dans le cadre d'un programme à traitement différé de trois ans commençant le 1^{er} juillet 2011.

XIX

Service des ressources humaines – personnel de direction d'école – demande de renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable – année 2011-2012

Document déposé : Rapport A-29-1313 en date du 27 avril 2011 de Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable à un membre du personnel de direction d'école pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés P1998-15* adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la CSDM;

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du réseau de la personne concernée et du Service des ressources humaines;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à monsieur André Bourassa, directeur d'école du Réseau des établissements scolaires Ouest, un renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 inclusivement.

XX Service des ressources humaines – personnel de direction d’école – demande de renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable – année 2011-2012

Document déposé : Rapport A-29-1314 en date du 27 avril 2011 de Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d’accorder un renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable, à un membre du personnel de direction d’école pour l’année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés P1998-15* adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la CSDM;

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du réseau de la personne concernée et du Service des ressources humaines;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER à madame France Gadoury, directrice d’école au Réseau des établissements scolaires Centre, un renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 inclusivement.

**XXI Service des ressources humaines – plan de l’effectif du personnel des hors cadres, des cadres, des gérants et des professionnels non syndiqués – année 2011-2012

Document déposé : Rapport A-29-1315 en date du 16 mai 2011 de Mmes Marie Christine Hébert, Linda Di Giacomo, Carine Benoit et Lise Gingras concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d’accepter la proposition contenue au rapport déposé.

**XXII Service des ressources humaines – plan de l’effectif du personnel de soutien administratif, technique, paratechnique, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et le personnel de cafétéria – année 2011-2012

Document déposé : Rapport A-29-1317A en date du 17 mai 2011 de Mmes Carole Laberge, Marie-France Meunier et Geneviève Charette concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue au rapport déposé, sous réserve d'information complémentaire.

**XXIII

Service des ressources humaines – personnel de direction d'école et de centre – nomination à la direction et à la direction adjointe d'école et de centre pour l'année scolaire 2011-2012

Document déposé : Rapport A-29-1320 en date du 18 mai 2011 de
Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de TRANSMETTRE au Conseil des commissaires la proposition contenue au rapport déposé.

XXIV

Service des ressources humaines – personnel cadre – demande de renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable – année 2011-2012

Document déposé : Rapport A-29-1321 en date du 2 mai 2011 de
Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable à un membre du personnel cadre pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés P1998-15* adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la CSDM;

CONSIDÉRANT les recommandations de la supérieure de la personne concernée et du Service des ressources humaines;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à madame Sylvie Prescott, conseillère en gestion du personnel au Bureau des services au personnel non enseignant du Service des ressources humaines, un renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 inclusivement.

XXV

Service des ressources humaines – personnel cadre – congé autofinancé dans le cadre d'un programme à traitement différé – année 2011-2012

Document déposé : Rapport A-29-1322 en date du 2 mai 2011 de
Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé autofinancé dans le cadre d'un programme à traitement différé dont le financement commencerait pendant l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés P1998-15* adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT les recommandations du Service des ressources humaines et de la direction du réseau de la personne concernée;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à madame Isabelle Forget, directrice de l'école Saint-Pascal-Baylon du Réseau des établissements scolaires Ouest, un congé autofinancé du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 inclusivement, dans le cadre d'un programme à traitement différé de cinq ans commençant le 1^{er} juillet 2011.

XXVI

Service des ressources humaines – personnel de direction d'école – congé autofinancé dans le cadre d'un programme à traitement différé – année 2011-2012

Document déposé : Rapport A-29-1323 en date du 3 mai 2011 de
Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé autofinancé dans le cadre d'un programme à traitement différé dont le financement commencerait pendant l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés P1998-15* adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT les recommandations du Service des ressources humaines et de la direction du réseau de la personne concernée;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à madame Marie-Josée Normandin, directrice de l'école Marc-Favreau du Réseau des établissements scolaires Ouest, un congé autofinancé du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015 inclusivement, dans le cadre d'un programme à traitement différé de cinq (5) ans commençant le 1^{er} juillet 2011.

XXVII Service des ressources humaines – personnel cadre– demande de renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable – année 2011-2012

Document déposé : Rapport A-29-1325 en date du 6 mai 2011 de
Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable à la direction du Réseau des établissements scolaires Est;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés P1998-15* adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la CSDM;

CONSIDÉRANT les recommandations du supérieur de la personne concernée et du Service des ressources humaines;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à madame Lyne Leblanc, directrice du Réseau des établissements scolaires Est, un renouvellement de congé à temps plein avec traitement remboursable, pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 inclusive-ment.

**XXVIII Service des ressources humaines – personnel enseignant – renvoi

Document déposé : Rapport A-29-1326 en date du 9 mai 2011 de
Mme Solange Courville concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue au rapport déposé.

XXIX Service des ressources humaines – personnel cadre – demande de congé à temps plein sans traitement

Document déposé : Rapport A-29-1329 en date du 12 mai 2011 de
Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé à temps plein sans traitement à un membre du personnel cadre pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés P1998-15* adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la CSDM;

CONSIDÉRANT les recommandations de la supérieure de la personne concernée du Service des ressources humaines;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à madame Carole Laberge, coordonnatrice au Service des ressources humaines du Bureau des services au personnel non enseignant, un congé à temps plein sans traitement pour travail à l'extérieur de la CSDM dans le domaine de l'éducation, pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 inclusivement.

XXX

Service des ressources financières – coupe de gazon et enlèvement de mauvaises herbes – appel d'offres 15-091P – attribution de contrat

Document déposé : Rapport A-31-1938 en date du 2 mai 2011 de M. François Poirier concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été lancé en vue de l'attribution de contrats pour effectuer la coupe de gazon et l'enlèvement des mauvaises herbes des parterres des cinq secteurs de la CSDM (est, ouest, nord, sud et centre) pour une période de trois années, avec possibilité de reconduction des contrats pour deux années additionnelles, une année à la fois;

CONSIDÉRANT que la *Politique d'acquisition de biens et de services P2006-1* a été respectée;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu consultation du responsable du Bureau de l'entretien des bâtiments du Service des ressources matérielles pour s'assurer des disponibilités budgétaires suffisantes pour réaliser les contrats conformément aux recommandations;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres 15-091P précise que « la Commission scolaire de Montréal se réserve le droit d'attribuer un contrat par secteur au prestataire de services qui aura soumis le prix le plus bas après escompte au comptant pour ledit secteur et dont la soumission sera admissible et conforme » et qu'elle « ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, notamment lorsqu'elle juge que les prix sont trop élevés ou disproportionnés ou ne reflètent pas un juste prix »;

CONSIDÉRANT les visites industrielles et la vérification des références effectuées;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER les trois contrats suivants pour une période de trois ans, avec la possibilité de les reconduire pour deux années additionnelles, une année à la fois, à 9064-2711 Québec Inc. (*Les Entreprises Mobiles*), soit le prestataire de services ayant soumis les prix les plus bas pour les secteurs suivants :
 - secteur centre : 22 750,00 \$ plus taxes;
 - secteur est : 25 913,56 \$ plus taxes;
 - secteur nord : 22 700,00 \$ plus taxes;
- 2° d'ACCORDER le contrat suivant pour une période de trois ans, avec la possibilité de le reconduire pour deux années additionnelles, une année à la fois, à 9106-9880 Québec Inc. (*Les Entreprises BGT*), soit le prestataire de services ayant soumis le prix le plus bas au secteur suivant :
 - secteur ouest : 16 833,84 \$ plus taxes;
- 3° d'ACCORDER le contrat suivant pour une période de trois ans, avec la possibilité de le reconduire pour deux années additionnelles, une année à la fois, à Centre-Ville Paysagiste Inc., soit le prestataire de services ayant soumis le prix le plus bas en considérant l'escompte net pour paiement à l'intérieur de 30 jours, pour le secteur suivant :
 - secteur sud : 11 647,23 \$ plus taxes.

XXXI

Service des ressources financières – lavage des vitres – appel d'offres 15-090P – attribution de contrat

Document déposé : Rapport A-31-1939 en date du 2 mai 2011 de M. François Poirier concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été lancé en vue de l'attribution de contrats pour effectuer le lavage des vitres des bâtiments des six secteurs de la CSDM (est, ouest, nord, sud, centre et EHDAA) pour une période de trois années, avec possibilité de reconduction des contrats pour deux années additionnelles, une année à la fois;

CONSIDÉRANT que la *Politique d'acquisition de biens et de services P2006-1* a été respectée;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu consultation du responsable du Bureau de l'entretien des bâtiments du Service des ressources matérielles pour s'assurer des disponibilités budgétaires suffisantes pour réaliser les contrats conformément aux recommandations;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres 15-090P précise qu'« un contrat sera attribué par secteur géographique au prestataire de services qui aura soumis le prix le plus bas après escompte au comptant pour chaque secteur et dont la soumission sera admissible et conforme »;

CONSIDÉRANT que la CSDM a fait affaire en 2009 avec le prestataire de services et que ses services avaient été trouvés satisfaisants par le Service des ressources matérielles;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'ACCORDER les six contrats suivants pour une période de trois ans, avec la possibilité de les reconduire pour deux années additionnelles, une année à la fois, à *Piché, Patrick (Lavage de Vitre Lanaudière)*, soit le prestataire de services ayant soumis les prix les plus bas après escompte au comptant pour les secteurs suivants :

- secteur est : 28 131,36 \$ plus taxes;
- secteur ouest : 38 798,20 \$ plus taxes;
- secteur nord : 43 571,19 \$ plus taxes;
- secteur sud : 24 999,29 \$ plus taxes;
- secteur centre : 44 453,08 \$ plus taxes;
- secteur EHDAA : 34 466,16 \$ plus taxes.

XXXII Service des ressources financières – école Sainte-Louise-de-Marillac – remplacement de l'entrée électrique et des panneaux de dérivation – appel d'offres 25-1660A – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-1943 en date du 4 mai 2011 de
Mme Salam Kouz concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis, visant à retenir les services d'un entrepreneur pour le remplacement de l'entrée électrique et des panneaux de dérivation à l'école Sainte-Louise-de-Marillac, sise au 8100, rue de Marseille, à Montréal;

CONSIDÉRANT que la *Politique d'acquisition de biens et de services P2006-1* a été respectée;

CONSIDÉRANT que le responsable du Service des ressources matérielles a confirmé les disponibilités budgétaires pour réaliser le contrat tel qu'il est recommandé;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées à l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 69 876 \$ plus taxes à l'entrepreneur *C.A.C. Entrepreneur-Électricien Inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour le remplacement de l'entrée électrique et des panneaux de dérivation à l'école Sainte-Louise-de-Marillac.

***XXXIII** Service des ressources financières – demande du produit maximal de la taxe scolaire

Document déposé : Rapport A-31-1944 en date du 5 mai 2011 de
Mme Geneviève Gauthier concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue au rapport déposé.

XXXIV Service des ressources financières – école Louis-Riel – modernisation de l'ascenseur hydraulique – appel d'offres 25-1680P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-1945 en date du 5 mai 2011 de
Mme Salam Kouz concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis, visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la modernisation de l'ascenseur hydraulique à l'école Louis-Riel, sise au 5850, avenue de Carignan, à Montréal;

CONSIDÉRANT que la *Politique d'acquisition de biens et de services P2006-1* a été respectée;

CONSIDÉRANT que le responsable du Service des ressources matérielles a confirmé les disponibilités budgétaires pour réaliser le contrat tel qu'il est recommandé;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées à l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 91 140,00 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Ascenseurs Pionier Fournisseur et Installateur Inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la modernisation de l'ascenseur hydraulique à l'école Louis-Riel;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat inclus aux documents d'appel d'offres.

XXXV

Service des ressources financières – écoles Armand-Lavergne, Guillaume-Couture et Saint-Clément – réfection des toitures – appel d'offres 25-1657P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-1946 en date du 5 mai 2011 de Mme Salam Kouz concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis, visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la réfection des toitures aux écoles suivantes :

- Armand-Lavergne, sise au 2600, avenue Fletcher, à Montréal;
- Guillaume-Couture, sise au 6300, avenue Albani, à Montréal;
- Saint-Clément, sise au 4770, rue La Fontaine, à Montréal;

CONSIDÉRANT que la *Politique d'acquisition de biens et de services P2006-1* a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q. c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT le *Règlement provisoire numéro R2009-1 déléguant au comité exécutif certaines fonctions du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal prévues à la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) et aux règlements qui en découlent et modifiant les articles 23 et 27 du règlement numéro R1999-3 concernant la délégation aux cadres de certains pouvoirs et fonctions du Conseil des commissaires* (ci-après « Règlement provisoire numéro R2009-1 de la CSDM »);

CONSIDÉRANT que, en vertu de la LCOP et du Règlement provisoire R2009-1 de la CSDM, puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que le responsable du Service des ressources matérielles a confirmé les disponibilités budgétaires pour réaliser le contrat tel qu'il est recommandé;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées à l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 1 069 650 \$ plus taxes à l'entrepreneur 9112-3364 Québec inc./Toitures Lacharité, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection des toitures aux écoles Armand-Lavergne, Guillaume-Couture et Saint-Clément;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat inclus aux documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

XXXVI

Service des ressources financières – école Georges-Vanier et centre William-Hingston – modernisation du système de transport vertical ascenseurs – appel d'offres 25-1662P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-1947 en date du 9 mai 2011 de Mme Salam Kouz concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis, visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la modernisation du système de transport vertical ascenseurs à l'école Georges-Vanier, sise au 1205, rue Jarry Est, à Montréal ainsi qu'au centre William-Hingston, sis au 419, rue Saint-Roch, à Montréal;

CONSIDÉRANT que la *Politique d'acquisition de biens et de services P2006-1* a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q. c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT le *Règlement provisoire numéro R2009-1 déléguant au comité exécutif certaines fonctions du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal prévues à la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) et aux règlements qui en découlent et modifiant les articles 23 et 27 du règlement numéro R1999-3 concernant la délégation aux cadres de certains pouvoirs et fonctions du*

Conseil des commissaires (ci-après « Règlement provisoire numéro R2009-1 de la CSDM »);

CONSIDÉRANT que, en vertu de la LCOP et du Règlement provisoire R2009-1 de la CSDM, puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que le responsable du Service des ressources matérielles a confirmé les disponibilités budgétaires pour réaliser le contrat tel qu'il est recommandé;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées à l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 182 420 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Ascenseurs Innovatec Inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la modernisation du système de transport vertical ascenseurs à l'école Georges-Vanier et au centre William-Hingston;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat inclus aux documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

XXXVII Service des ressources financières – écoles Lucien-Pagé et Père-Marquette – modernisation du système de transport vertical ascenseurs – appel d'offres 25-1665P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-1948 en date du 9 mai 2011 de
Mme Salam Kouz concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis, visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la modernisation du système de transport vertical ascenseurs à l'école Lucien-Pagé, sise au 8200, boulevard Saint-Laurent, à Montréal ainsi qu'à l'école Père-Marquette, sise au 6030, rue Marquette, à Montréal;

CONSIDÉRANT que la *Politique d'acquisition de biens et de services P2006-1* a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q. c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT le *Règlement provisoire numéro R2009-1 déléguant au comité exécutif certaines fonctions du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal prévues à la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) et aux règlements qui en découlent et modifiant les articles 23 et 27 du règlement numéro R1999-3 concernant la délégation aux cadres de certains pouvoirs et fonctions du Conseil des commissaires* (ci-après « Règlement provisoire numéro R2009-1 de la CSDM »);

CONSIDÉRANT que, en vertu de la LCOP et du Règlement provisoire R2009-1 de la CSDM, puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que le responsable du Service des ressources matérielles a confirmé les disponibilités budgétaires pour réaliser le contrat tel qu'il est recommandé;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées à l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 241 260 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Ascenseurs Innovatec Inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la modernisation du système de transport vertical ascenseurs à l'école Lucien-Pagé ainsi qu'à l'école Père-Marquette;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat inclus aux documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

XXXVIII Service des ressources financières – école Marguerite-Bourgeoys – réfection des portes et des fenêtres – appel d’offres 25-1664P

Document déposé : Rapport A-31-1949 en date du 9 mai 2011 de
Mme Salam Kouz concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis, visant à retenir les services d’un entrepreneur pour la réfection des portes et des fenêtres à l’école Marguerite-Bourgeoys, sise au 2070, rue Plessis, à Montréal;

CONSIDÉRANT que la *Politique d’acquisition de biens et de services P2006-1* a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q. c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT le *Règlement provisoire numéro R2009-1 déléguant au comité exécutif certaines fonctions du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal prévues à la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) et aux règlements qui en découlent et modifiant les articles 23 et 27 du règlement numéro R1999-3 concernant la délégation aux cadres de certains pouvoirs et fonctions du Conseil des commissaires* (ci-après « Règlement provisoire numéro R2009-1 de la CSDM »);

CONSIDÉRANT que, en vertu de la LCOP et du Règlement provisoire R2009-1 de la CSDM, puisqu’il s’agit d’un contrat d’une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que le responsable du Service des ressources matérielles a confirmé les disponibilités budgétaires pour réaliser le contrat tel qu’il est recommandé;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d’attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s’est conformé aux exigences formulées à l’appel d’offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER un contrat de 915 774,63 \$ plus taxes à l’entrepreneur *Vitrierie Brunelle Inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection des portes et des fenêtres à l’école Marguerite-Bourgeoys;
- 2° d’AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat inclus aux documents d’appel d’offres;

- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

XXXIX

Service des ressources matérielles – école Saint-François-Solano – travaux supplémentaires dans le cadre du remplacement du système d'alarme incendie

Document déposé : Rapport A-33-550 en date du 9 mai 2011 de
M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les changements de configuration apportés dans le cadre du projet de remplacement du système d'alarme incendie de l'école Saint-François-Solano, par mesure préventive;

CONSIDÉRANT l'ajout au système de divers détecteurs, de stations manuelles et d'un dispositif sonore et compte tenu des interventions supplémentaires qu'il a fallu ou qu'il faudra réaliser en conséquence;

CONSIDÉRANT les règles de délégation de pouvoirs de la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *C.A.C. Entrepreneur-Électricien inc.* la somme associée à l'ensemble des travaux supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet de remplacement du système d'alarme incendie de l'école Saint-François-Solano, somme qui s'élève à environ 14 000 \$ plus taxes.

XL

Service des ressources matérielles – école Saint-Barthélemy, pavillon des Érables – travaux supplémentaires dans le cadre du projet de réfection de la maçonnerie

Document déposé : Rapport A-33-556 en date du 10 mai 2011 de
M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le contrat d'une valeur de 1 358 000 \$ plus taxes, attribué à l'entrepreneur *Saima Construction inc.* pour la réalisation du projet de réfection de la maçonnerie de l'école Saint-Barthélemy, pavillon des Érables, en vertu de la résolution III de la séance extraordinaire du 12 août 2010 du comité exécutif;

CONSIDÉRANT la nécessité de moduler ce projet en le divisant en deux phases et en réalisant une bonne partie des travaux le soir et les weekends, afin de réduire le plus possible les inconvénients et les irritants liés au chantier;

CONSIDÉRANT que le coût supplémentaire associé à la modification des conditions de réalisation du projet et aux interventions supplémentaires nécessaires pour consolider la façade principale du bâtiment s'élève à environ 135 000 \$ plus taxes, soit près de 10 % du contrat d'origine;

CONSIDÉRANT que la façade principale de l'immeuble, devant être restaurée prochainement au cours de la deuxième phase du projet, présente un caractère patrimonial marqué avec deux entrées en pierres et plusieurs jeux de maçonnerie;

CONSIDÉRANT que la condition structurale de l'enveloppe de cette façade a déjà entraîné des travaux supplémentaires de consolidation à l'automne 2010;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs au directeur du Service des ressources matérielles, en vertu de la résolution III de la séance extraordinaire du 12 août 2010 du comité exécutif;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toutes modifications qui entraîneraient des dépenses additionnelles jusqu'à concurrence de 20 % du montant du contrat d'origine, soit 271 600 \$ plus taxes.

XLI

Service des ressources matérielles – école Saint-Émile – travaux supplémentaires dans le cadre du remplacement du système d'intercommunication, d'alarme-incendie et alarme-intrusion

Document déposé : Rapport A-33-566 en date du 9 mai 2011 de
M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les changements de configuration apportés, par mesure préventive, aux systèmes d'alarme intrusion et d'alarme incendie, dans le cadre du projet de remplacement des systèmes d'intercommunication, d'alarme-incendie et d'alarme-intrusion de l'école Saint-Émile;

CONSIDÉRANT l'ajout aux systèmes de détecteurs de mouvement, de détecteurs de chaleur et d'une station manuelle et compte tenu des interventions supplémentaires qu'il a fallu ou qu'il faudra réaliser en conséquence;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs au directeur du Service des ressources matérielles, en vertu de la résolution XXII de la séance du 22 juin 2010 du comité exécutif;

CONSIDÉRANT les règles de délégation de pouvoirs de la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *Les Installations Électriques Relais inc.* la somme associée à l'ensemble des travaux supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet de remplacement des systèmes d'intercommunication, d'alarme incendie et d'alarme intrusion de l'école Saint-Émile, somme qui s'élève à environ 15 000 \$ plus taxes.

XLII Service des ressources matérielles – école Hélène-Boullé – travaux supplémentaires dans le cadre du remplacement des systèmes d'alarme-incendie et d'alarme-intrusion

Document déposé : Rapport A-33-567 en date du 9 mai 2011 de
M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les changements de configuration apportés, par mesure préventive, aux systèmes d'alarme-intrusion et d'alarme-incendie, dans le cadre du projet de remplacement des systèmes d'alarme-incendie et d'alarme-intrusion de l'école Hélène-Boullé;

CONSIDÉRANT l'ajout aux systèmes de divers détecteurs, de dispositifs sonores, de stations manuelles ainsi que d'un clavier de contrôle et compte tenu des interventions supplémentaires qu'il a fallu ou qu'il faudra réaliser en conséquence;

CONSIDÉRANT les règles de délégation de pouvoirs de la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *C.A.C. Entrepreneur-Électricien inc.* la somme associée à l'ensemble des travaux supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet de remplacement des systèmes d'alarme-incendie et d'alarme-intrusion de l'école Hélène-Boullé, somme qui s'élève à environ 11 000 \$ plus taxes.

XLIII Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011

Document déposé : Rapport A-34-1835 en date du 3 mai 2011 de
Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction du commissaire Daniel Bélanger, pour le mois d'avril 2011;

CONSIDÉRANT l'article 8, paragraphe 6, du *Règlement R1999-1 concernant la délégation au comité exécutif de certains pouvoirs et de certaines fonctions du Conseil des commissaires*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER les dépenses du commissaire Daniel Bélanger, pour le mois d'avril 2011, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

XLIV Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – mars 2011

Document déposé : Rapport A-34-1840 en date du 3 mai 2011 de
Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction du commissaire Daniel Bélanger, pour le mois de mars 2011;

CONSIDÉRANT l'article 8, paragraphe 6, du *Règlement R1999-1 concernant la délégation au comité exécutif de certains pouvoirs et de certaines fonctions du Conseil des commissaires*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER les dépenses du commissaire Daniel Bélanger, pour le mois de mars 2011, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

XLV Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011

Document déposé : Rapport A-34-1841 en date du 3 mai 2011 de
Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction de la présidente Mme Diane De Courcy, pour le mois d'avril 2011;

CONSIDÉRANT l'article 8, paragraphe 6, du *Règlement R1999-1 concernant la délégation au comité exécutif de certains pouvoirs et de certaines fonctions du Conseil des commissaires*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER les dépenses de la présidente Mme Diane De Courcy, pour le mois d'avril 2011, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

XLVI Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011

Document déposé : Rapport A-34-1842 en date du 3 mai 2011 de
Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction de la présidente Mme Diane De Courcy, pour le mois d'avril 2011;

CONSIDÉRANT l'article 8, paragraphe 6, du *Règlement R1999-1 concernant la délégation au comité exécutif de certains pouvoirs et de certaines fonctions du Conseil des commissaires*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER les dépenses de la présidente Mme Diane De Courcy, pour le mois d'avril 2011, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

XLVII Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011

Document déposé : Rapport A-34-1843 en date du 3 mai 2011 de
Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction de la présidente Mme Diane De Courcy, pour le mois d'avril 2011;

CONSIDÉRANT l'article 8, paragraphe 6, du *Règlement R1999-1 concernant la délégation au comité exécutif de certains pouvoirs et de certaines fonctions du Conseil des commissaires*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER les dépenses de la présidente Mme Diane De Courcy, pour le mois d'avril 2011, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

XLVIII Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011

Document déposé : Rapport A-34-1844 en date du 3 mai 2011 de
Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction de la commissaire Catherine Harel-Bourdon, pour le mois d'avril 2011;

CONSIDÉRANT l'article 8, paragraphe 6, du *Règlement R1999-1 concernant la délégation au comité exécutif de certains pouvoirs et de certaines fonctions du Conseil des commissaires*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER les dépenses de la commissaire Catherine Harel-Bourdon, pour le mois d'avril 2011, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

XLIX Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – mai 2011

Document déposé : Rapport A-34-1845 en date du 4 mai 2011 de
Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction du commissaire Jean-Denis Dufort, pour le mois de mai 2011;

CONSIDÉRANT l'article 8, paragraphe 6, du *Règlement R1999-1 concernant la délégation au comité exécutif de certains pouvoirs et de certaines fonctions du Conseil des commissaires*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER les dépenses du commissaire Jean-Denis Dufort, pour le mois de mai 2011, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

L Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011

Document déposé : Rapport A-34-1847 en date du 4 mai 2011 de
Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction des commissaires du MEMO, pour le mois d'avril 2011;

CONSIDÉRANT l'article 8, paragraphe 6, du *Règlement R1999-1 concernant la délégation au comité exécutif de certains pouvoirs et de certaines fonctions du Conseil des commissaires*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER les dépenses des commissaires du MEMO, pour le mois d'avril 2011, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

L I Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011

Document déposé : Rapport A-34-1848 en date du 4 mai 2011 de
Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction des commissaires du MEMO, pour le mois d'avril 2011;

CONSIDÉRANT l'article 8, paragraphe 6, du *Règlement R1999-1 concernant la délégation au comité exécutif de certains pouvoirs et de certaines fonctions du Conseil des commissaires*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER les dépenses des commissaires du MEMO, pour le mois d'avril 2011, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

L II Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – avril 2011

Document déposé : Rapport A-34-1849 en date du 5 mai 2011 de
Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction de la présidente Mme Diane De Courcy, pour le mois d'avril 2011;

CONSIDÉRANT l'article 8, paragraphe 6, du *Règlement R1999-1 concernant la délégation au comité exécutif de certains pouvoirs et de certaines fonctions du Conseil des commissaires*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o d'APPROUVER les dépenses de la présidente Mme Diane De Courcy, pour le mois d'avril 2011, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

L III Réception des pouvoirs d'urgence exercés par le directeur général – Règlement 1999-2, art. 6, par. 3

CONSIDÉRANT que, par le *Règlement R1999-2*, le Conseil des commissaires délègue au directeur général de la CSDM certains de ses droits, pouvoirs et obligations;

CONSIDÉRANT l'article 6, paragraphe 3, du *Règlement R1999-2*, qui prévoit que le directeur général peut « *exercer, en cas d'urgence ou de circonstance exceptionnelle, tout pouvoir et prendre toute décision que l'intérêt de la Commission requiert et en faire rapport le plus tôt possible au Conseil des commissaires ou au comité exécutif, selon le cas* »;

CONSIDÉRANT l'absence de séances du comité exécutif entre le 3 et le 17 mai 2011;

CONSIDÉRANT le rapport soumis au directeur général pour décision;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de RECEVOIR le rapport relatif à la décision suivante prise par le directeur général, en application de l'article 6, paragraphe 3, du *Règlement R1999-2* concernant la *délégation de pouvoirs au directeur général* :

- a) Service des ressources matérielles – école Baril – annulation de la résolution 39d A31-1941 de la séance du 3 mai 2011 du comité exécutif – rapport concernant le déménagement du mobilier et de divers autres objets

Document déposé : Rapport A-33-565 en date du 6 mai 2011 de M. Michel Plante concernant le sujet en référence

1° d'ANNULER la résolution XLIV de la séance du 3 mai 2011 du comité exécutif concernant l'attribution d'un contrat de 71 014 \$ plus taxes, à l'entreprise *Quali-T-Plus inc.* (cf. appel d'offres 25-1663A) pour des travaux de manutention et de déménagement touchant l'école Baril.

LIV Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Luc– revue musicale

Document déposé : Lettre en date du 20 avril 2011 de Mme Gyorgyi Kiefer, présidente du conseil d'établissement (PS-1934)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « revue musicale » à l'école secondaire Saint-Luc;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 21, Mme Marie-José Mastromonaco, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 4 500 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 4 500 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 4 500 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51171-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-291-1-13000-402.

LV

Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Luc– événement scientifique annuel

Document déposé : Lettre en date du 20 février 2011 de Mme Gyorgyi Kiefer, présidente du conseil d'établissement (PS-1935)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « événement scientifique annuel » à l'école secondaire Saint-Luc;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 21, Mme Marie-José Mastromonaco, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 1 800 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 800 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 800 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51171-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-291-1-13000-402.

LVI Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Mathieu– activité plein-air de fin d’année

Document déposé : Lettre en date du 13 avril 2011 de Mme Tamiko Blais, présidente du conseil d’établissement (PS-1936)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d’un projet « activité plein-air de fin d’année » à l’école primaire Saint-Mathieu;

CONSIDÉRANT les critères d’approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 7, M. Tomas Arbieto, recommande l’acceptation de ce projet d’une somme de 1 000 \$;

CONSIDÉRANT l’absence d’organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCEPTER la demande de l’école pour la réalisation du projet soumis et d’ATTRIBUER la somme de 1 000 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 000 \$ puisés à l’indice 014-000-1-51157-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l’indice 860-063-1-12000-402.

LVII Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Simon-Apôtre – fête de fin d’année

Document déposé : Lettre en date du 15 avril 2011 de M. Said Sabouhi, président du conseil d’établissement (PS-1937)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d’un projet « fête de fin d’année » à l’école primaire Saint-Simon-Apôtre;

CONSIDÉRANT les critères d’approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 2, M. André Gravel, recommande l’acceptation de ce projet d’une somme de 1 300 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que le représentant désigné a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 300 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 300 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51152-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 860-120-1-12000-402.

LVIII Projets spéciaux des commissaires – école Édouard-Montpetit – projets divers

Document déposé : Lettre en date du 30 mars 2011 de Mme Louise Duchesne, présidente du conseil d'établissement (PS-1938)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation de « projets divers » à l'école secondaire Édouard-Montpetit;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 12, M. Christian Giguère, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 2 000 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 2 000 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 2 000 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51162-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 840-256-1-13000-402.

LIX Projets spéciaux des commissaires – école Saint-François-d’Assise – projets divers

Document déposé : Lettre en date du 30 avril 2011 de M. Stéphane Brazeau, président de l’organisme de participation des parents (PS-1939)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation de « projets divers » à l’école primaire Saint-François-d’Assise;

CONSIDÉRANT les critères d’approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 11, Mme Catherine Harel-Bourdon, recommande l’acceptation de ce projet d’une somme de 850 \$;

CONSIDÉRANT que le représentant désigné a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCEPTER la demande de l’école pour la réalisation du projet soumis et d’ATTRIBUER la somme de 850 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 850 \$ puisés à l’indice 014-000-1-51161-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l’indice 840-012-1-12000-402.

LX Projets spéciaux des commissaires – école Armand-Lavergne – spectacle de fin d’année

Document déposé : Lettre en date du 2 mai 2011 de Mme Geneviève Bois, présidente du conseil d’établissement (PS-1940)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d’un projet de « spectacle de fin d’année » à l’école primaire Armand-Lavergne;

CONSIDÉRANT les critères d’approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 11, Mme Catherine Harel-Bourdon, recommande l’acceptation de ce projet d’une somme de 1 046 \$;

CONSIDÉRANT l’absence d’organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 046 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 046 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51161-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 840-002-1-12000-402.

LXI Projets spéciaux des commissaires – école Dominique-Savio – gala

Document déposé : Lettre en date du 15 février 2011 de Mme Maria Baldoceca, présidente du conseil d'établissement et de Mme Céline Dubé, directrice de l'école (PS-1941)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet de « gala » à l'école secondaire Dominique-Savio;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 3, Mme Diane De Courcy, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 2 000 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que les représentantes désignées ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 2 000 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 2 000 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51153-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 870-229-1-13000-402.

LXII Projets spéciaux des commissaires – école La Visitation – projet système émulation

Document déposé : Lettre en date du 31 mars 2011 de Mme Isabelle Gaudreau, présidente du conseil d'établissement (PS-1942)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « système émulation » à l'école primaire La Visitation;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 3, Mme Diane De Courcy, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 1 500 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 500 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 500 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51153-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 860-075-1-12000-402.

LXIII Projets spéciaux des commissaires – école La Visitation – fête de la famille

Document déposé : Lettre en date du 31 mars 2011 de Mme Isabelle Gaudreau, présidente du conseil d'établissement (PS-1943)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « fête de la famille » à l'école primaire La Visitation;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 3, Mme Diane De Courcy, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 2 000 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 2 000 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 2 000 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51153-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 860-075-1-12000-402.

LXIV

Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Pierre-Claver – sortie sportive

Document déposé : Lettre en date du 20 avril 2011 de Mme Marie Vincent, présidente de l'organisme de participation des parents, et de Mme Lucie Perelman, directrice de l'école (PS-1944)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « sortie sportive » à l'école primaire Saint-Pierre-Claver;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 14, M. François Vaillancourt, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 500 \$;

CONSIDÉRANT que les représentantes désignées ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 500 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 500 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51164-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 820-079-1-12000-402.

LXV

Projets spéciaux des commissaires – école Élan – projet de mural

Document déposé : Lettre en date du 27 avril 2011 de Mme Anne-Lise Polo, présidente du conseil d'établissement, et de M. Gérald Gauthier, directeur de l'école (PS-1945)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un « projet de mural » à l'école primaire Élan;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 14, M. François Vaillancourt, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 1 500 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que les représentants désignés ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 500 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 500 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51164-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 820-081-1-12000-402.

LXVI

Projets spéciaux des commissaires – Centre Gédéon-Ouimet – soirée des finissants

Document déposé : Lettre en date du 18 avril 2011 de Mme Sylvie Dutil, directrice du centre, et de Mme Hailey Hugues, élève (PS-1946)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « soirée des finissants » au Centre Gédéon-Ouimet;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 15, Mme Agnès Connat, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 600 \$;

CONSIDÉRANT l'absence de conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que les représentantes désignées ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande du centre pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 600 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 600 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51165-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 890-343-1-18100-402.

LXVII Projets spéciaux des commissaires – école Louis-Riel – gala des méritants

Document déposé : Lettre en date du 24 janvier 2011 de M. Serge Lapierre, président du conseil d'établissement, et de M. Luc Béliveau, directeur de l'école (PS-1947)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « gala des méritants » à l'école secondaire Louis-Riel;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 10, M. Jean-Denis Dufort, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 600 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que les représentants désignés ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 600 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 600 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51160-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 840-254-1-13000-402.

LXVIII Projets spéciaux des commissaires – école Louis-Riel – cérémonie de la collation des grades

Document déposé : Lettre en date du 24 janvier 2011 de M. Serge Lapierre, président du conseil d'établissement, et de M. Luc Béliveau, directeur de l'école (PS-1948)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « cérémonie de la collation des grades » à l'école secondaire Louis-Riel;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 10, M. Jean-Denis Dufort, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 500 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que les représentants désignés ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 500 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 500 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51160-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 840-254-1-13000-402.

LXIX

Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Marc – fête de fin d'année

Document déposé : Lettre en date du 15 avril 2011 de M. Éric Moutquin, président du conseil d'établissement, et de Mme Isabelle Chénier, présidente de l'organisme de participation des parents (PS-1949)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « fête de fin d'année » à l'école primaire Saint-Marc;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 8, M. Jocelyn Pauzé, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 300 \$;

CONSIDÉRANT que les représentants désignés ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 300 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 300 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51158-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 830-065-1-12000-402.

LXX Projets spéciaux des commissaires – école Madeleine-de-Verchères – spectacle de fin d'année

Document déposé : Lettre en date du 28 avril 2011 de Mme Anne Gagnon, présidente de l'organisme de participation des parents (PS-1950)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « spectacle de fin d'année » à l'école primaire Madeleine-de-Verchères;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 8, M. Jocelyn Pauzé, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 1 500 \$;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 500 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 500 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51158-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 830-077-1-12000-402.

LXXI Projets spéciaux des commissaires – école Les-Enfants-du-Monde – activité de fin d'année

Document déposé : Lettre en date du 3 mai 2011 de Mme Fatiha Bourmouche, présidente du conseil d'établissement (PS-1951)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « activité de fin d'année » à l'école primaire Les-Enfants-du-Monde;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 21, Mme Marie-José Mastromonaco, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 1 300 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 300 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 300 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51171-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-169-1-12000-402.

LXXII

Projets spéciaux des commissaires – école Sainte-Catherine-de-Sienne – fête de fin d'année

Document déposé : Lettre en date du 28 avril 2011 de Mme Sorly Padilla, présidente du conseil d'établissement, et de Mme Dominique Mainville, directrice de l'école (PS-1952)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « fête de fin d'année » à l'école primaire Sainte-Catherine-de-Sienne;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 21, Mme Marie-José Mastromonaco, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 1 000 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que les représentantes désignées ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 000 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 000 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51171-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-170-1-12000-402.

LXXIII Projets spéciaux des commissaires – école Honoré-Mercier – fête de fin d'année

Document déposé : Lettre en date du 5 mai 2011 de M. Bruno Charreyron, directeur de l'école pour M. Christian Rainville, président du conseil d'établissement (PS-1953)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « fête de fin d'année » à l'école secondaire Honoré-Mercier;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 20, M. Daniel Bélanger, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 3 219 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que le représentant désigné a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 3 219 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 3 219 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51170-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-287-1-13000-402.

LXXIV Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Pierre-Claver – activités éducatives

Document déposé : Lettre en date du 20 avril 2011 de Mme Marie Vincent, présidente de l'organisme de participation des parents, et de Mme Lucie Perelman, directrice de l'école (PS-1954)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « activités éducatives » à l'école primaire Saint-Pierre-Claver;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 14, M. François Vaillancourt, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 300 \$;

CONSIDÉRANT que les représentantes désignées ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 300 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 300 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51164-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 820-079-1-12000-402.

LXXV

Projets spéciaux des commissaires – école Évangéline – projet Passeport jeunesse

Document déposé : Lettre en date du 22 octobre 2010 de Mme Maysoun Faouri, présidente du conseil d'établissement (PS-1955)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « Passeport jeunesse » à l'école secondaire Évangéline;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 1, Mme Jocelyne Cyr, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 2 000 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 2 000 \$;

- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 2 000 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51151-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 860-281-1-13000-402.

LXXVI Projets spéciaux des commissaires – école Sainte-Odile – séjour dans une classe nature

Document déposé : Lettre en date du 13 avril 2011 de Mme Catherine Laplante, responsable de l'organisme de participation des parents (PS-1956)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « séjour dans une classe nature » à l'école primaire Sainte-Odile;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 1, Mme Jocelyne Cyr, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 5 000 \$;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 5 000 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 5 000 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51151-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 860-146-1-12000-402.

LXXVII Projets spéciaux des commissaires – école Louis-Joseph-Papineau – remise de prix

Document déposé : Lettre en date du 27 avril 2011 de M. Serge Lobstein, président du conseil d'établissement, et de M. Alexandre De Courcy, directeur adjoint de l'école (PS-1957)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « remise de prix » à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau;

CONSIDÉRANT les critères d’approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 4, Paul Evra, recommande l’acceptation de ce projet d’une somme de 3 000 \$;

CONSIDÉRANT l’absence d’organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que les représentants désignés ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCEPTER la demande de l’école pour la réalisation du projet soumis et d’ATTRIBUER la somme de 3 000 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 3 000 \$ puisés à l’indice 014-000-1-51154-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l’indice 860-263-1-13000-402.

LXXVIII Projets spéciaux des commissaires – école Alphonse-Desjardins – fête de fin d’année

Document déposé : Lettre en date du 6 mai 2011 de Mme Chantal Poirier, membre du conseil d’établissement et présidente de l’organisme de participation des parents (PS-1958)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d’un projet « fête de fin d’année » à l’école primaire Alphonse-Desjardins;

CONSIDÉRANT les critères d’approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 10, M. Jean-Denis Dufort, recommande l’acceptation de ce projet d’une somme de 500 \$;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCEPTER la demande de l’école pour la réalisation du projet soumis et d’ATTRIBUER la somme de 500 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 500 \$ puisés à l’indice 014-000-1-51160-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l’indice 830-023-1-12000-402.

LXXIX

Projets spéciaux des commissaires – école Rosalie-Jetté – activités culturelles et sportives

Document déposé : Lettre en date du 28 avril 2011 de Mme Chantale Couturier, directrice de l'école (PS-1959)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation de projets « activités culturelles et sportives » à l'école secondaire Rosalie-Jetté;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 10, M. Jean-Denis Dufort, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 450 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents et de conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que les représentants désignés ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 450 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 450 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51160-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 870-218-1-13000-402.

LXXX

Projets spéciaux des commissaires – école Hochelaga – triathlon scolaire

Document déposé : Lettre en date du 18 avril 2011 de M. Grégory Franck, président du conseil d'établissement (PS-1960)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « triathlon scolaire » à l'école primaire Hochelaga;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 13, M. Daniel Duranleau, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 700 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que le représentant désigné a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 700 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 700 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51163-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 840-050-1-12000-402.

LXXXI

Projets spéciaux des commissaires – école Marc-Favreau – fête de fin d'année et acquisition d'instruments de musique

Document déposé : Lettre en date du 10 mai 2011 de M. Jean-François St-Arnaud, président du conseil d'établissement, et de Mme Marie-Josée Normandin, directrice de l'école (PS-1961)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation de projets « fête de fin d'année et acquisition d'instruments de musique » à l'école primaire Marc-Favreau;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 21, Mme Marie-Josée Mastro Monaco, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 1 500 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que les représentants désignés ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 500 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 500 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51171-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-163-1-12000-402.

LXXXII Projets spéciaux des commissaires – école Maîtrise des petits chanteurs du Mont-Royal – fête d'accueil

Document déposé : Lettre en date de mai 2011 de M. Stéphane Leclerc, président de l'organisme de participation des parents, et de Mme Carole Samson, présidente du conseil d'établissement (PS-1962)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation de projets « fête d'accueil » à l'école primaire Maîtrise des petits chanteurs du Mont-Royal;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 17, M. Akos Verboczy, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 500 \$;

CONSIDÉRANT que les représentants désignés ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 500 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 500 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51167-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-143-1-12000-402.

LXXXIII Projets spéciaux des commissaires – école Notre-Dame-des-Neiges – sortie de fin d'année

Document déposé : Lettre en date du 11 avril 2011 de Mme Badra Bennani, présidente de l'organisme de participation des parents, et de Mme Carole Samson, présidente du conseil d'établissement (PS-1963)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet « sortie de fin d'année » à l'école primaire Notre-Dame-des-Neiges;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 17, M. Akos Verboczy, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 1 500 \$;

CONSIDÉRANT que les représentantes désignées ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 500 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 500 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51167-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-142-1-12000-402.

LXXXIV Projets spéciaux des commissaires – école des Cinq-Continents – divers projets

Document déposé : Lettre en date du 1^{er} février 2011 de Mme Emmanuelle Bertrand, présidente de l'organisme de participation des parents, et de Mme Lyne Robichaud, directrice de l'école (PS-1964)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation de « divers projets » à l'école primaire des Cinq-Continents;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 18, M. Khokon Maniruzzaman, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 2 060 \$;

CONSIDÉRANT que les représentantes désignées ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 2 060 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 2 060 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51168-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-160-1-12000-402.

LXXXV Projets spéciaux des commissaires – école La Voie – deux soirées et voyage à Québec

Document déposé : Lettre en date du 18 avril 2011 de M. Teklad Pavisian, président du conseil d'établissement, et de M. Lucien Fortin, directeur de l'école (PS-1965)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation de projets « deux soirées et voyage à Québec » à l'école secondaire La Voie;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 18, M. Khokon Maniruzzaman, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 4 000 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que les représentants désignés ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 4 000 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 4 000 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51168-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-288-1-13000-402.

LXXXVI Projets spéciaux des commissaires – école Félix-Leclerc – sorties éducatives

Document déposé : Lettre en date du 27 avril 2011 de Mme Cherrat, présidente du conseil d'établissement, et de Mme Annie Reliant, directrice de l'école (PS-1966)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation de « sorties éducatives » à l'école primaire Félix-Leclerc;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 18, M. Khokon Maniruzzaman, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 1 250 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 250 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 250 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51168-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-134-1-12000-402.

LXXXVII Projets spéciaux des commissaires – école Ludger-Duvernay, Annexe Charlevoix – projet de danse et salon du livre

Document déposé : Lettre en date du 8 mars 2011 de Mme Elida-Ludshy Nelson, vice-présidente du conseil d'établissement, et de Mme Lise Cantin, directrice de l'école (PS-1967)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation de « projet de danse et salon du livre » à l'école primaire Ludger-Duvernay, Annexe Charlevoix;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 19, M. Benoit Dorais, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 1 000 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que les représentantes désignées ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 000 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 000 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51169-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-141-1-12000-402.

LXXXVIII Projets spéciaux des commissaires – école Charles-Lemoyne – activités diverses

Document déposé : Lettre en date du 8 mars 2011 de M. Christian Amesse, directeur de l'école et représentant du comité passage primaire secondaire (PS-1968)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation de projets « activités diverses » à l'école primaire Charles-Lemoyne;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 19, M. Benoit Dorais, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 2 000 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents et de conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que le représentant désigné a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 2 000 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 2 000 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51169-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-130-1-12000-402.

LXXXIX Projets spéciaux des commissaires – école Saint-Henri – série d'activités

Document déposé : Lettre en date du 23 mars 2011 de Mme Carole Lépine, présidente du conseil d'établissement (PS-1969)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'une « série d'activités » à l'école secondaire Saint-Henri;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 19, M. Benoit Dorais, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 3 000 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 3 000 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 3 000 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51169-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 810-286-1-13000-402.

XC

Projets spéciaux des commissaires – Centre Saint-Paul – exposition de photographies

Document déposé : Lettre en date du 11 avril 2011 de M. Pierre Dubuc, enseignant, et de Mme Julie Lecompte, directrice du centre (PS-1970)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'une « exposition de photographies » au Centre Saint-Paul;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 19, M. Benoit Dorais, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 1 000 \$;

CONSIDÉRANT l'absence de conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que les représentants désignés ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande du centre pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 000 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 000 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51169-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 890-303-1-18100-402.

XCI Projets spéciaux des commissaires – école Irénée-Lussier – activités de fin d’année

Document déposé : Lettre en date du 10 mai 2011 de Mme Vania Aguiar, présidente du conseil d’établissement, et de Mme Dominique Bello, directrice de l’école (PS-1971)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d’« activités de fin d’année » à l’école secondaire Irénée-Lussier;

CONSIDÉRANT les critères d’approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 13, M. Daniel Duranleau, recommande l’acceptation de ce projet d’une somme de 1 500 \$;

CONSIDÉRANT l’absence d’organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que les représentantes désignées ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCEPTER la demande de l’école pour la réalisation du projet soumis et d’ATTRIBUER la somme de 1 500 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 500 \$ puisés à l’indice 014-000-1-51163-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l’indice 870-221-1-13000-402.

XCII Projets spéciaux des commissaires – école Georges-Vanier – équipe de meneuses de claque (cheerleading)

Document déposé : Lettre en date du 14 mai 2011 de Mme Vitmira Murataj, présidente du conseil d’établissement, et de M. Marc Prescott, directeur de l’école (PS-1972)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d’un projet « équipe de meneuses de claque (cheerleading) » à l’école secondaire Georges-Vanier;

CONSIDÉRANT les critères d’approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 6, M. Kenneth George, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 1 300 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que les représentants désignés ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 1 300 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 300 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51156-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 830-269-1-13000-402.

XCIII

Projets spéciaux des commissaires – école Face – projet cour d'école

Document déposé : Lettre en date du 10 mai 2011 de Mme Alexandra MacDougall, présidente du conseil d'établissement (PS-1973)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un « projet cour d'école » à l'école secondaire Face;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la CSDM (résolution IV);

CONSIDÉRANT que la commissaire de la circonscription 16, Mme Louise Mainville, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 2 845 \$;

CONSIDÉRANT l'absence d'organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et d'ATTRIBUER la somme de 2 845 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 2 845 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51166-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 820-279-1-13000-402.

XCIV

Information

DG-06-122 Direction générale adjointe à la pédagogie et aux ressources informatiques – état de situation – déplacement de points de services prévus pour 2011-2012

XCV

Période réservée aux membres du comité exécutif

a) Maison des arts et des lettres Sophie-Barat

Mme De Courcy fait part de sa grande satisfaction relativement à ce dossier. Il s'agit d'un projet qu'elle défend depuis près de 15 ans, qui apportera une plus-value importante pour le quartier et la communauté éducative. Elle souligne le professionnalisme et l'expertise du personnel de la CSDM qui a collaboré à ce projet et apprécie le fait du choix collectif qui est fait d'investir dans le projet. Elle remercie le directeur du Réseau des établissements scolaires Nord, M. Benoît Bussière, pour son soutien.

b) Congrès de l'ACELF

Mme Louise Mainville informe les membres du comité exécutif que le prochain congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) aura lieu les 29 et 30 septembre et 1^{er} octobre 2011, à Ottawa. Elle souhaite qu'un grand nombre de personnes de la CSDM soient présentes, puisque le congrès de l'année prochaine se déroulera à Montréal.

La séance est levée à 15 h 40.

Secrétariat général – 16 septembre 2011

* Les rapports précédés d'un astérisque seront également à l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 8 juin 2011.

** Les rapports précédés d'un astérisque seront également à l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 18 mai 2011.